

[Traduction]

LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

LES PAIEMENTS FAITS AUX PROVINCES AU TITRE DE
L'ENSEIGNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Il a admis que le gouvernement avait l'intention d'étendre l'application du programme des 6 et 5 p. 100 aux crédits alloués à l'enseignement postsecondaire. A l'heure actuelle, non seulement des jeunes mais également des adultes qui n'arrivent pas à trouver d'emploi suivent des cours dans les universités ou dans les collèges communautaires. De ce fait, bon nombre des provinces, si ce n'est la majorité d'entre elles, ont un besoin accru de fonds. Devant cette situation, comment le ministre peut-il justifier la décision du gouvernement d'étendre l'application du programme des 6 et 5 p. 100 aux dépenses consacrées à l'enseignement postsecondaire? Il sait fort bien que cette décision va avoir pour effet de réduire concrètement le montant des crédits alloués à ce secteur, alors que ceux-ci permettraient de créer de nombreux emplois dans ce secteur et qu'ils auraient indirectement pour effet d'en créer d'autres?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, l'honorable député sait sans doute qu'un grand nombre de provinces ont limité à moins de 6 p. 100 les augmentations des dépenses relatives au secteur postsecondaire. En fait, certaines provinces envisagent de n'effectuer aucune augmentation et de fixer à 0 p. 100 l'augmentation de l'an prochain. C'est une décision qui dépend de l'autorité provinciale, savoir combien d'argent elle veut consacrer au secteur postsecondaire. En ce qui concerne la contribution du gouvernement canadien pour l'an prochain, si on applique la formule des 6 et 5 p. 100 elle augmentera de 256 millions de dollars par rapport à la somme qui sera versée cette année, c'est-à-dire que l'an prochain, par exemple, le gouvernement canadien consacrerait tout près de 3 milliards 900 millions de dollars à l'enseignement postsecondaire au Canada. Il s'agit d'une somme fort considérable, ce que je tiens à signaler à mon honorable collègue.

De plus, je dois rappeler à l'honorable député que le gouvernement du Canada dépense aussi ces centaines de millions de dollars pour la formation des jeunes, grâce aux programmes de formation prévus par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le gouvernement canadien a aussi un programme d'aide aux étudiants sous forme de prêts, de même qu'un programme d'emplois d'été pour lequel nous avons augmenté les sommes de 120 millions de dollars à 170 millions de dollars pour cet été. Ce sont là des contributions réelles que le gouvernement canadien verse afin de venir en aide aux jeunes de notre pays, et faire en sorte que l'argent aille directement aux jeunes.

[Traduction]

M. Broadbent: Madame le Président, le ministre vient de me donner une dizaine de réponses à des questions que je ne lui ai pas posées. Ce n'est pas parce que les gouvernements provinciaux conservateurs prennent des mesures socialement rétrogrades et inconsidérées du point de vue économique en réduisant les crédits de l'enseignement postsecondaire que le

Questions orales

gouvernement fédéral doit faire la même chose. Cela me paraît évident.

Des voix: Bravo!

● (1430)

L'INCIDENCE SUR LES FEMMES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, dans le monde entier, on célèbre aujourd'hui la Journée internationale des femmes. Aussi aimerais-je demander au ministre s'il sait que dans le secteur qui va être touché par les réductions de crédits, plus de la moitié des salariés qui vont perdre leur emploi sont des femmes? Quelle explication a-t-il à fournir aux Canadiennes, surtout en ce jour qui leur est consacré?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je m'étonne que le député parle de coupures, alors qu'en réalité, nous allons augmenter les versements aux provinces de 256 millions et qu'il reconnaît lui-même que rien ne garantit que cet argent va être consacré à l'enseignement postsecondaire. Il dit implicitement que les provinces ne consacrent pas nécessairement cet argent à l'enseignement postsecondaire. Il sait que c'est effectivement le cas dans plusieurs provinces.

M. Broadbent: Vous n'avez qu'à présenter un projet de loi qui les y oblige!

M. Lalonde: Même ainsi, nous augmentons en réalité considérablement les crédits alloués à ce secteur.

J'ai par ailleurs annoncé les autres mesures que nous allons prendre pour veiller à ce que les jeunes Canadiens, hommes et femmes, puissent profiter directement des programmes fédéraux en matières de formation, de prêts aux étudiants et d'emplois d'été. Ces programmes existent déjà, madame le Président, et nous avons l'intention de les maintenir. En toute honnêteté, j'estime que le gouvernement fédéral a fait beaucoup dans ce domaine.

LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT RELATIVES À LA SITUATION DE LA FEMME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, il faut que tous les députés sachent de quoi il retourne. Le gouvernement a étendu l'application du programme des 6 et 5 p. 100 aux pensions. Or plus de 54 p. 100 des bénéficiaires des pensions sont des femmes. Il a étendu l'application du programme des 6 et 5 p. 100 aux allocations familiales. Or ce sont essentiellement des femmes qui les reçoivent. Il veut maintenant étendre l'application du programme à l'enseignement, domaine qui emploie principalement des femmes. Autrement dit, le programme des 6 et 5 p. 100 des gouvernements est un programme anti-féministe.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Cela fait sourire le ministre, mais je tiens à lui signaler que bien des Canadiennes ne trouvent pas cela drôle du tout. Je voudrais que le ministre nous explique comment il peut prendre une telle mesure qui va pénaliser les Canadiens qui essaient de suivre des études supérieures sans qu'il leur en coûte trop et qui s'en prend également aux Canadiennes moyennes au moment même où elles n'ont jamais eu autant besoin d'aide?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, les arguments du chef du Nouveau parti démocratique